



Projet de réaménagement de
NANTES-ATLANTIQUE

Consultation numérique du public pour alimenter le cahier des charges de l'appel d'offres

Cahier d'acteur



Vivre Ensemble à Saint-Aignan de Grand Lieu (VESAGL)

Date : 24/09/2024

Contact : Helene Hazlewood

1. LA REPARTITION DE L'ESPACE EN SALLE D'EMBARQUEMENT

L'aéroport de Nantes-Atlantique accueille des voyageurs dont les motifs de déplacements sont variés : professionnels, de vacances ou de visites familiales... Les services attendus ne sont pas les mêmes selon les profils de voyageurs.

Quelle est la priorité pour vous ?

1. Avoir la garantie de pouvoir vous asseoir dans la salle d'embarquement, même en période d'affluence
2. La diversité et le nombre de commerces
3. Des espaces de détente et de divertissement
4. Des espaces et services liés à des besoins professionnels
5. Autre

Partagez votre avis :

5 : Notre priorité : Nantes Atlantique est situé dans un environnement contraint au cœur de l'urbanité nantaise. La conséquence directe c'est une très grande difficulté d'accès à la fois pour les voyageurs, le personnel de la plate-forme, les usagers du PIIJV et enfin pour les habitants des communes riveraines, en particulier ceux de Saint Aignan de Grand Lieu.

Nous demandons à minima que soit maintenu un accès dédié pour la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu. Aussi, une voie tracée au sol réservée aux transports en commun (bus et taxis) pourrait être mise en place à moindre frais à très court terme entre l'aéroport et le périphérique.

Nous considérons cependant que le site est trop contraint pour envisager le développement d'un aéroport international du Grand Ouest.

2. LES ATTENTES POUR AMELIORER L'ACCUEIL DES USAGERS

L'objectif central du réaménagement est d'améliorer les conditions d'accueil des usagers de l'aéroport de Nantes-Atlantique. Sur la base de votre expérience actuelle, vous pouvez indiquer quels points devraient prioritairement évoluer et comment.

Comment peut-on améliorer l'aéroport Nantes-Atlantique pour rendre l'accueil des usagers plus agréable ?

1. Améliorer l'accessibilité au sein de l'aérogare et ses abords
2. Améliorer l'optimisation et la lisibilité du parcours voyageurs (information voyageurs, signalétique et durée des cheminements)
3. Améliorer l'équipement pour la gestion de l'embarquement et des bagages
4. Améliorer le mobilier et de services
5. Autre

Partagez votre avis :

Partagez votre avis :

5 : Notre priorité : Nantes Atlantique est situé dans un environnement contraint au cœur de l'urbanité nantaise. La conséquence directe c'est une très grande difficulté d'accès à la fois pour les voyageurs, le personnel de la plate-forme, les usagers du PIIJV et enfin pour les habitants des communes riveraines, en particulier ceux de Saint Aignan de Grand Lieu.

Nous demandons à minima que soit maintenu un accès dédié pour la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu. Aussi, une voie tracée au sol réservée aux transports en commun (bus et taxis) pourrait être mise en place à moindre frais à très court terme entre l'aéroport et le périphérique.

Nous considérons cependant que le site est trop contraint pour envisager le développement d'un aéroport international du Grand Ouest.

3. L'OFFRE COMMERCIALE

Pour sélectionner les enseignes de l'aérogare, le concessionnaire organisera des appels d'offres. Cela signifie qu'il ne peut pas choisir d'accueillir spécifiquement une enseigne en particulier, mais définira des critères permettant de cibler le type commerce et le niveau service attendus.

Quels types de commerces souhaiteriez-vous avoir ?

Partagez votre avis :

Partagez votre avis :

5 : Notre priorité : Nantes Atlantique est situé dans un environnement contraint au cœur de l'urbanité nantaise. La conséquence directe c'est une très grande difficulté d'accès à la fois pour les voyageurs, le personnel de la plate-forme, les usagers du PIIJV et enfin pour les habitants des communes riveraines, en particulier ceux de Saint Aignan de Grand Lieu.

Nous demandons à minima que soit maintenu un accès dédié pour la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu. Aussi, une voie tracée au sol réservée aux transports en commun (bus et taxis) pourrait être mise en place à moindre frais à très court terme entre l'aéroport et le périphérique.

Nous considérons cependant que le site est trop contraint pour envisager le développement d'un aéroport international du Grand Ouest.

4. L'AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'AEROGARE

Le futur concessionnaire de l'aéroport aura également la charge de l'aménagement et de l'entretien des abords de l'aérogare. En revanche, il ne sera pas responsable de la desserte de l'aéroport en transport en commun, qui relève des collectivités territoriales compétentes.

Quel type d'aménagement des abords immédiats de l'aérogare souhaiteriez-vous privilégier :

1. Des cheminements les plus courts possible pour accéder aux différents moyens de transport
2. Des abords les plus végétalisés possible
3. Des abords proposant du mobilier urbain pour s'asseoir et s'abriter gratuitement
4. Des abords proposant des espaces commerciaux (restauration, kiosques à journaux...)
5. Autre

Partagez votre avis :

Partagez votre avis :

5 : Notre priorité : Nantes Atlantique est situé dans un environnement contraint au cœur de l'urbanité nantaise. La conséquence directe c'est une très grande difficulté d'accès à la fois pour les voyageurs, le personnel de la plate-forme, les usagers du PIIJV et enfin pour les habitants des communes riveraines, en particulier ceux de Saint Aignan de Grand Lieu.

Nous demandons à minima que soit maintenu un accès dédié pour la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu. Aussi, une voie tracée au sol réservée aux transports en commun (bus et taxis) pourrait être mise en place à moindre frais à très court terme entre l'aéroport et le périphérique.

Nous considérons cependant que le site est trop contraint pour envisager le développement d'un aéroport international du Grand Ouest.

5. LE STATIONNEMENT : QUELLES SERAIENT VOS PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES POUR AMELIORER LES CONDITIONS DE STATIONNEMENT ?

Les travaux d'urgences négociés avec le concessionnaire actuel de l'aéroport prévoient déjà des mesures de fluidification des accès aux parkings avec des systèmes de lecture de plaques sur les parkings de proximité, un remplacement des panneaux d'affichage dynamique des places disponibles et une reconfiguration de la dépose-minute.

Quelles seraient vos propositions complémentaires pour améliorer les conditions de stationnement (automobile, deux-roues...) aux abords de l'aérogare ?

Partagez votre avis :

L'urgence est en effet à pouvoir proposer des parkings qui répondent aux attentes des voyageurs. A l'heure actuelle de nombreux parking sauvages 'encombrent' les trottoirs rendant l'accès à l'aéroport difficile pour les piétons et dangereux pour la circulation automobile.

De plus, de nombreux parkings illicites chez des particuliers provoquent des nuisances de voisinage extrêmement dommageable au cadre de vie des communes riveraines (perturbation du sommeil et saturation des voiries).

Enfin, les bâtiments dédiés à l'accueil des entreprises sur les zones d'activités attenantes sont de plus en plus préemptés par des sociétés de parking, perturbant par la même l'équilibre nécessaire emploi/développement économique du sud Loire.

6. LA DURABILITE DES AMENAGEMENTS

Plusieurs exigences environnementales sont déjà prévues dans le cahier des charges de l'appel d'offres, telles que :

- Atteindre la neutralité carbone et obtenir la certification correspondante ;
- Réaménager l'aérogare avec l'obtention d'une certification de haute qualité environnementale (HQE Bâtiment durable de niveau « Excellent ») ;
- Prévoir le recours aux énergies propres et renouvelables et maîtriser la consommation énergétique pour les opérations au sol ;
- Organiser le chantier de manière à minimiser les impacts des travaux sur les territoires, l'environnement et la qualité du service public aéroportuaire.

Avez-vous des propositions complémentaires pour limiter l'empreinte environnementale de l'infrastructure aéroportuaire ?

1. Concernant l'aménagement du bâti et ses abords
2. Concernant les services et les équipements
3. Autre

Partagez votre avis :

Nous sommes très inquiets par les nuisances et dégâts à venir pour ces travaux gigantesques. Quels impacts réels pour le fonctionnement de l'économie locale (accessibilité) et le cadre de vie des communes riveraines, particulièrement Saint-Aignan de Grand Lieu dont le seul accès à l'agglomération passe par l'aéroport ?

La prise en compte de l'empreinte carbone est essentielle sur un projet comme celui-ci mais il faut aussi se soucier des problèmes majeurs de santé publique (pollution sonore et pollution de l'air) pour ce projet situé dans une urbanité rassemblant plus d'1 million personnes dont plus de 100 000 directement impactés par les survols.

7. LE DIALOGUE AVEC LE FUTUR CONCESSIONNAIRE

Il reviendra au futur concessionnaire d'organiser les démarches d'information et dialogue autour de l'aéroport afin de renforcer son ancrage territorial.

Quelles sont vos attentes en termes d'information et de participation de la part du futur concessionnaire, à la fois pendant la période de réaménagement, et de façon plus générale concernant l'exploitation de l'aéroport ?

Partagez votre avis :

Il est primordial que les élus locaux des communes riveraines impactées soient réellement associés des à présent à la définition et au dimensionnement de ce projet. Les discussions ultérieures qui auront lieu avec le concessionnaire choisi seront évidemment une priorité.

Les élus souhaitent ardemment et prioritairement être associés à la définition des éléments de fond du dossier, tels que le dimensionnement et les objectifs réels de trafic (limitation et meilleure répartition pour une optimisation des vols) et d'offre de transport aérien à long terme pour le territoire du Grand Ouest.

Le fait de connaître aujourd'hui tel ou tel équipement ou mobilier de l'aérogare n'est absolument pas la priorité.